



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Auxerre, le **07 JUIN 2021**

Service Aménagement et Appui aux Territoires

La Secrétaire Générale

à

Affaire suivie par : Didier DUVEAU

Tél : 03 86 48 41 22

ddt-saat-upat@yonne.gouv.fr

Monsieur le Maire de Turny

Objet : avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

PJ : 1 avis

J'ai reçu, le 12 mars 2021, la délibération arrêtant le projet de plan local d'urbanisme de votre commune, à laquelle était annexé un dossier.

L'examen de celui-ci me conduit à formuler, au titre de l'association de l'État à l'élaboration de votre document d'urbanisme, l'avis favorable à la présente, à la condition de lever chacune des réserves citées. La levée de ces dernières n'étant pas de nature à remettre en cause l'économie générale de votre PLU, la procédure de votre document peut être poursuivie.

Je vous saurais également gré de suivre les recommandations incluses dans le présent avis.

De plus, je vous rappelle que le dossier de PLU soumis à l'enquête publique doit comporter le présent avis de l'État accompagné de son annexe, ainsi que celui de la commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Mes services vous contacteront pour convenir d'une réunion de présentation et d'échanges autour du présent avis ainsi que pour vous aider dans la prise en compte des remarques et la finalisation d'un nouveau projet.

  
Dominique YANI